

Bienvenue au CP de l'école élémentaire Jules Guesde



Livret d'accueil

École Jules Guesde
51 rue Jules Guesde
69100 Villeurbanne

Site Internet
de l'école

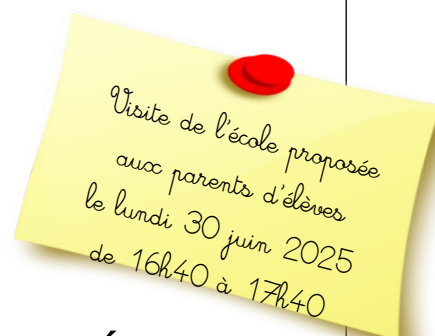


Mur
collaboratif



Votre enfant rentre au CP en septembre. Cette rentrée marque le début de l'école élémentaire.

C'est une nouvelle étape dans son parcours d'écolier mais c'est aussi la suite de la maternelle.



Pour aborder cette rentrée en douceur, voici quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser.

Est-ce que je peux accompagner mon enfant dans la cour ?

Oui, mais uniquement le jour de la rentrée. Pour ce premier jour, vous pouvez accompagner votre enfant dans la cour et repérer avec lui ses enseignant.e.s et sa classe.

Les autres jours, les élèves rentrent seuls dans la cour. Les parents les laissent au portail situé 49 rue Jules Guesde, où il y a toujours des enseignant.e.s de surveillance.

Où se fait l'entrée et la sortie de mon enfant ?

Les entrées et sorties des CP se font au 49 rue Jules Guesde. Aux heures de sortie des classes à 11h50 et 16h40, les enseignant.e.s accompagnent leurs élèves jusqu'au portail.

Les animateurs en charge des temps périscolaires ne sont pas tenus d'accepter les enfants non-inscrit.es. De plus, les enseignant.e.s n'ont pas le droit de garder les élèves en dehors du temps scolaire.

CP à deux enseignant.e.s ?

Toutes les classes de CP et CE1 sont dédoublées selon deux modalités : soit un enseignant.e pour un groupe de 12 à 14 élèves soit deux enseignant.e.s pour un groupe de 24 à 26 élèves.

Comment communiquer avec les enseignant.e.s ?

Chaque élève a un cahier de liaison (format papier et/ou numérique). Nous vous recommandons de le vérifier chaque soir et **de signer toutes les informations qui y figurent**. Si vous souhaitez communiquer une information, il suffit d'écrire un mot dans ce cahier ou d'envoyer un email à l'adresse de l'enseignant.e qui figure en première page du cahier de liaison. Si vous voulez rencontrer les enseignant.e.s, il est possible de convenir d'un rendez-vous.

Y aura-t-il une réunion de rentrée ?

Une réunion de rentrée sera organisée au début du mois de septembre. Les enseignant.e.s de votre enfant vous expliqueront l'organisation et le fonctionnement de la classe.

Quel matériel et quel cartable fournir à mon enfant pour l'entrée en CP ?

1 Cartable Dimensions minimales : • Largeur : 36 cm • Hauteur : 30 cm	 Pas de sac à dos en toile 
1 Classeur rigide 4 anneaux Format H 32 x L 26 cm. Dos 3,5 cm 	 Pas de classeur souple ni à deux anneaux 
12 Crayons de couleur 	1 Porte-vues 21x29,7 (40 vues) 
2 Boîtes de mouchoirs 	1 Trousse 
 • Aucun autre matériel n'est demandé. • Tout autre matériel apporté à l'école sera rendu. • Les crayons et mouchoirs pourront être partagés entre les élèves. • Le manuel de lecture qui sera prêté à votre enfant en début d'année scolaire devra être placé dans un cartable et utilisé avec soin.	

Contact et coordonnées clés

Directrice : Mme Estelle Thévenet

Téléphone de l'école : [04 72 91 80 60](tel:0472918060)

Email de l'école : ce.0693394p@ac-lyon.fr



Site Internet <https://elementaireguesde.blogs.laclasse.com/>

Mur collaboratif [https://www.laclasse.com/portail/?](https://www.laclasse.com/portail/?token=11251227:2owQq7NM9XJU8pqh#app.board/11251227)

[token=11251227:2owQq7NM9XJU8pqh#app.board/11251227](https://www.laclasse.com/portail/?token=11251227:2owQq7NM9XJU8pqh#app.board/11251227)



Horaires de l'école

Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Mercredi
Matin de 8h20 à 11h50 Après-midi de 13h50 à 16h40	Pas d'école le mercredi matin <i>La mairie propose des activités périscolaires, sur inscription auprès du service Kid.</i>

À partir du deuxième jour d'école, les élèves se rendent directement dans leurs classes.

Absences

Toute absence doit être signalée et justifiée par écrit (email ou cahier de liaison) dès la 1^{ère} demi-journée.

Règlement intérieur

Il est consultable sur le site internet de l'école. Nous vous invitons à le lire avec votre enfant **avant la rentrée**.

Suivi des progrès des élèves

Trois fois dans l'année, vous serez amenés à rencontrer l'enseignant de votre enfant. Lors de ces rendez-vous individuels, les résultats des évaluations nationales, en octobre et février, ainsi que les Livrets Scolaires Uniques (LSU), en février et juin, vous seront présentés.

Les élections des représentants des parents d'élèves

En octobre, ont lieu les élections des représentants des parents d'élèves. Leur rôle est de participer à la vie de l'école et de vous représenter lors des conseils d'école (3 par an). Toute candidature est bienvenue.

Aide aux élèves en difficultés

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est composé d'un.e enseignant.e chargé.e des aides pédagogiques (difficultés d'apprentissage) et d'un.e enseignant.e chargé.e des aides relationnelles (difficulté à rentrer dans son rôle d'élève, à trouver sa place dans la classe...) et d'une psychologue de l'éducation nationale.

Restauration scolaire et temps périscolaires Les inscriptions au restaurant scolaire et aux activités périscolaires s'effectuent auprès de la mairie (www.villeurbanne.fr/kid). Vous pouvez aussi contacter la coordonnatrice des temps périscolaires au 06 33 72 07 78.